

Enjeux

Plurilinguisme et traduction, outils d'une nécessaire diversité

D'emblée, posons une évidence : la diversité culturelle implique la diversité des langues. Un dialogue interculturel qui ne passerait pas par une pluralité des langues est impensable. Traduction et plurilinguisme sont ainsi des préalables obligés à ce type d'échanges.

Dans le cas français, ces évidences trouvent deux illustrations : le dialogue interculturel entre pays – de l'Union européenne en particulier –, mais aussi à l'intérieur même de nos frontières – et l'on y pense moins naturellement.

Ce plurilinguisme interne a longtemps été une réalité dans l'histoire de la France : de nombreux Français parlaient breton, occitan, basque, etc., même si l'usage du français s'étendait parallèlement, en particulier à travers l'école. Le français était alors une langue *commune* à des expressions linguistiques diverses. C'est au cours du *xx^e* siècle que le français n'a plus fonctionné comme langue *commune*, mais bien comme langue *unique*, avec la menace de perdre définitivement ce patrimoine immatériel des cultures et des langues qui ont façonné l'identité nationale, dans toute la richesse de sa diversité. Aujourd'hui ce risque nous amène à prendre conscience qu'il est nécessaire et urgent de bâtir une véritable politique des langues de France.

La situation de l'Europe d'aujourd'hui ressemble à celle de la France d'il y a un siècle, en ce que les langues de l'Europe se trouvent confrontées à la montée en puissance d'une langue – l'anglais – qui, de commune, risquerait de devenir unique. Le parallélisme n'est pas absolu, notamment parce que cette domination de l'anglais n'est pas de droit. On peut trouver des avantages à cet état de fait : une certaine commodité et facilité des échanges, des économies de temps et d'argent... Mais cette commodité s'expose au risque grave d'une perte de richesse et de pluralité des expressions, à une coupure d'avec les différents patrimoines culturels, ce qui ne manquerait pas d'entraîner à plus ou moins long terme leur oubli, et la dissolution des identités culturelles qui se sont constituées autour d'eux. C'est pourquoi, dans le cadre de l'Union aussi s'impose une réflexion sur une politique européenne des langues.

À partir de ces deux constats, une politique des langues de France, une politique européenne des langues, quelques orientations se dégagent, dont le plurilinguisme est le principe directeur et qu'on pourrait résumer d'une formule : parler, comprendre, traduire.

Parler : c'est d'abord pour une collectivité le droit à sa langue, c'est-à-dire le droit d'utiliser sa langue dans toutes les circonstances de la vie. En France, la loi du 4 août 1994, dite loi Toubon, joue ce rôle : elle assure ce qu'on peut appeler la sécurité linguistique des citoyens, qui se décline concrètement selon des modalités très diverses (contrat de travail, règles de sécurité, mode d'emploi

Pierre Janin

Chargé de mission

Michel Alessio

Chef de la Mission des langues de France

MCC / Délégation générale à la langue française et aux langues de France

ou descriptif des produits en français, etc.). Parler, c'est aussi apprendre les langues vivantes, quel que soit leur statut : chinois, breton, arabe, flamand, langues nationales, langues minoritaires ; le maître mot, c'est la diversité. Pluralité de l'offre éducative, pluralité des choix des individus, conditions par lesquelles les nations et les personnes dialogueront directement entre elles. Cela implique une réorganisation de la scolarité : la diversité de l'offre reste actuellement trop théorique, puisque l'immense majorité des enseignements effectivement proposés sont des cours d'anglais et d'espagnol, ce qui correspond d'ailleurs à la demande sociale, davantage inspirée par l'idée reçue qu'il « faut apprendre des grandes langues » que par les bienfaits de la diversité. On ne sortira de ce cercle vicieux d'une offre et d'une demande de plus en plus restreintes que par une politique affirmée de diversification des langues proposées, par la prise de conscience des avantages de la pluralité, et pour les individus, qui y trouveront une plus-value professionnelle et personnelle, et pour la collectivité, qui profitera d'un éventail de compétences élargies.

« Comprendre » veut signifier que connaître les langues n'est pas synonyme de les *parler* : on peut les lire, les écouter, sans être par ailleurs un parfait polyglotte (don très rare qui ne saurait servir de modèle). Lire un journal étranger, naviguer sur l'Internet, voir un film en version originale : autant d'exemples de l'utilité immédiate de cette compétence réceptive. Il existe une forme d'apprentissage des langues étrangères qui s'appuie sur cette différence entre la capacité à comprendre et celle de parler : c'est l'intercompréhension entre langues apparentées. Quand cette technique de formation se répandra, elle permettra à chacun de s'exprimer dans sa langue tout en comprenant celle de son interlocuteur. Les avantages sont immenses : techniques (finesse et précision de l'expression), éthiques (respect de la langue de chacun), sans parler de la fonctionnalité (rapidité d'acquisition de ces compétences, et ce dans plusieurs langues)¹.

1. Sur l'intercompréhension, voir en particulier la brochure *Références* de la DGLFLF, *L'intercompréhension entre langues apparentées*, téléchargeable : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglflf/publications/intercomprehension.pdf>

Quant à la traduction, c'est, selon l'expression d'Umberto Eco, la langue même de l'Europe. Depuis toujours, dans un continent si marqué par la diversité linguistique, la circulation des œuvres et des idées l'a mise au centre du jeu. C'est à travers elle que les langues de l'Europe se sont enrichies d'emprunts mutuels et de mots nouveaux. De nos jours, c'est par elle que l'Europe parviendra à cette société de la connaissance qu'elle s'est récemment fixée comme objectif. La fluidité des échanges, la création de richesses (culturelles, scientifiques, commerciales, industrielles) doit nécessairement s'appuyer sur les métiers de la traduction. Ceux-ci supposent parallèlement le développement d'activités connexes, comme la terminologie ou l'ingénierie des langues : domaines qui en eux-mêmes sont créateurs d'activité, mais qui permettront aussi à bien d'autres secteurs d'optimiser leurs résultats. Les métiers de la traduction, au sens large, sont des facilitateurs du développement économique et intellectuel.

Il ressort de ces observations que le plurilinguisme est une richesse et une source de progrès, au rebours d'une image traditionnelle du mythe de Babel, qui le voit comme une malédiction. Bien au contraire, de même que la langue est le foyer de la pensée, le plurilinguisme est le garant de sa diversité et de sa liberté. Les enjeux du plurilinguisme sont ainsi à la fois économiques, intellectuels, éthiques et démocratiques. C'est pour cela que la France, à l'occasion de sa présidence de l'Union européenne, organise, le 26 septembre 2008, des états généraux du multilinguisme, pour approfondir les enjeux liés à la place des langues dans tous les secteurs de la vie sociale, économique et culturelle, pour s'interroger sur les différents modes de passage d'une langue à l'autre, en particulier la traduction, enfin pour aborder la problématique sous l'angle de la contribution du plurilinguisme à la performance des systèmes éducatifs, à la circulation des œuvres et des biens culturels, à la compétitivité économique et au renforcement de la cohésion sociale.



L'interculturalité : les mots et leurs usages sur l'Internet

Bertrand Sajus

Chargé d'études

MCC / Délégation au développement et aux affaires internationales

La technologie des moteurs de recherche ouvre de nouvelles virtualités d'observation et d'analyse des termes et des notions en jeu dans les débats de société.

Depuis le début des années 2000, ce champ de recherche s'est largement enrichi avec le Web 2.0, ou web social, grâce notamment à l'essor de la blogosphère.

Par son immense couverture et ses fonctionnalités avancées, un moteur de recherche comme Google se prête à de larges études lexicographiques et terminologiques. Il permet de calculer la fréquence d'un terme selon des critères géographiques, linguistiques ou institutionnels, et offre également des statistiques sur la popularité des mots clés recherchés par les utilisateurs¹. Les données sur la popularité des mots-clés mettent en évidence, en temps réel, les sujets d'intérêt des internautes ainsi que les mots et expressions qu'ils utilisent spontanément.

Dans la perspective de l'année européenne du dialogue interculturel, une étude du vocabulaire français et anglais de l'interculturalité a été menée en septembre 2007 au sein du ministère de la Culture (DDA). L'étude concerne les termes les plus fréquemment employés dans la thématique des relations – positives ou négatives – entre les cultures. Il apparaît, en première observation, que le thème de l'interculturalité donne lieu à un foisonnement terminologique. Cependant, l'analyse montre

l'importance et la centralité de la polarité *multicultural* / multiculturel (« pôle multi ») d'une part, *intercultural* / interculturel (« pôle inter ») d'autre part. Ces termes et leurs dérivés renvoient à des environnements sémantiques et des définitions très divers. En anglais, deux autres mots apparaissent fréquemment dans la littérature spécialisée : *cross-cultural* et *transcultural*. On trouve également, dans une moindre mesure, *polycultural* et *pluricultural*. Ces mots et leurs équivalents français, lorsqu'ils existent, ont été pris en compte dans l'analyse. L'utilisation des critères géographiques et institutionnels révèle des différences nationales importantes et permet de mieux évaluer les tendances par pays. Globalement, l'analyse montre que sur le plan terminologique, les pays anglo-saxons sont favorables au « pôle multi », tandis que les pays francophones européens sont favorables au « pôle inter ». Sur ce point, le plus grand écart national oppose la France à l'Australie. L'étude montre par ailleurs la spécificité de l'Union européenne, notamment par son site officiel Europa.eu, qui se révèle très favorable à « l'inter », sensiblement plus que la France. Enfin, les chiffres concernant les questions des internautes adressées à Google depuis 2004 montrent un tassement du mot *multicultural* tandis que *intercultural* se maintient et *transcultural* émerge depuis peu (2005).

1. Voir Google Trends : <http://www.google.fr/trends>